

Sécurité des matières nucléaires

Programme de prévention et de lutte contre le trafic illicite de matières nucléaires

21. Le trafic illicite de matières nucléaires concerne la sûreté publique et la non-prolifération. Nous avons noté l'importance de ce sujet lors de nos rencontres à Naples et Halifax. Les risques continuant d'exister, nous avons arrêté et rendu public un programme de prévention et de lutte contre le trafic illicite des matières nucléaires afin d'améliorer la coopération entre nos gouvernements pour tous les aspects de la prévention, de la découverte, de l'échange d'informations, des enquêtes et poursuites judiciaires en cas de trafic nucléaire illicite.

Nous appelons les autres gouvernements à se joindre à nous pour mettre en œuvre ce programme.

Contrôle des matières nucléaires, comptabilité et protection physique

22. Nous réaffirmons que la responsabilité fondamentale de garantir la sûreté de toutes les matières nucléaires incombe aux Etats et qu'il est nécessaire de faire en sorte que les matières nucléaires soient soumises à des dispositifs efficaces de comptabilité, de contrôle et de protection physique. Ces dispositifs doivent comprendre des réglementations, des procédures d'autorisation et des inspections. Nous exprimons notre soutien au système de garanties de l'AIEA qui joue un rôle crucial pour éviter que le détournement de matières nucléaires passe inaperçu. Nous soulignons le besoin urgent de renforcer les capacités de l'AIEA à détecter les activités nucléaires non déclarées. Nous prenons acte de ce que ces mesures contribuent également à prévenir le trafic illicite des matières nucléaires.

23. Nous reconnaissons l'importance d'améliorer en permanence les dispositifs et les technologies destinés au contrôle et à la protection des matières nucléaires. Nous demandons instamment aux nations de coopérer bilatéralement, multilatéralement ainsi que par le biais de l'AIEA afin que les dispositifs nationaux de contrôle des matières nucléaires conservent leur efficacité. Le grand nombre de projets de coopération bilatérale et multilatérale en préparation dans ce domaine est encourageant. Nous nous engageons à soutenir et à intensifier ces efforts.